Cahier des charges VOILE





SOMMAIRE

1)	COMPOSITON DU JURY VOILE	Page 1
2)	ORGANISATION GENERALE	Page :
	A) INFRASTRUCTURES SPORTIVES	Page
	B) MATERIEL GENERAL	Page
	C) REUNION TECHNIQUE	Page
	D) MOYENS HUMAINS	Page
	E) CONDITIONS HEBERGEMENT - RESTAURATION	N – TRANSPORT Page
	F) PROTOCOLE – ANIMATION	Page



1) COMPOSITION DU JURY VOILE

La présence des membres de CMN répartie de manière équilibrée sur les 3 championnats de France en plus du DNA ou du délégué technique permet une organisation optimale de ces championnats.

Seule la représentation du DNA ou de son représentant est à la charge de la Direction Nationale.

En revanche, la prise en charge des autres membres de la CMN sur les Championnats de France, sont à la charge de l'organisateur.

2) ORGANISATION GENERALE

Organisée autour de la notion d'équipes depuis de nombreuses années, l'activité voile, support voile légère à destination des collèges, support planche à voile à destination des collèges et lycées, support Hansa 303 à destination du sport partagé (collèges et lycées) et support habitable à destination des lycées a su s'adapter aux contraintes matérielles et simplifier les formules (relais, brassage et poules de classement).

Le Championnat de France en planche à voile réunit 96 coureurs, 24 Jeunes juges et entre 24 et 48 accompagnateurs. Il faut y ajouter le comité d'organisation.

Le Championnat de France de voile collèges et le Championnat de France Voile sport partagé réunissent près de 162 coureurs, 64 accompagnateurs et 40 jeunes Juges. Il faut y ajouter le comité d'organisation.

Le Championnat de France de voile lycées, réunit 120 coureurs, 24 Jeunes juges et 30 accompagnateurs. Il faut y ajouter le comité d'organisation.

Calendrier:

- ✓ Voile habitable fin mars début avril
- ✓ **Planche à voile** courant mai (sur la 3^{ème} ou 4^{ème} semaine)
- ✓ Voile légère sport partagé première quinzaine de juin
- ✓ La durée du championnat est de 3 jours. Il est bien de pouvoir prévoir un protocole en fin de troisième journée et de pouvoir proposer une quatrième nuitée

A) <u>Infrastructures sportives</u>

L'idéal est que toute l'organisation puisse se dérouler sur le même site (Navigation, restauration et hébergement). Néanmoins, selon les contraintes de l'organisateur l'éclatement est possible.

Les AS « Sport Partagé » doivent être pleinement intégrées aux compétitions établissement et excellence, afin que l'inclusion des jeunes en situation de handicap puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. Favoriser un lieu unique de pratique.

<u>Vestiaires</u>

- Accueil sur 1 base nautique avec vestiaires séparés filles et garçons et avec possibilité de prise de douches,
- 1 référent de la base en contact direct,
- Les vestiaires doivent être en dur, accessibles aux personnes en situation de handicap.
 Néanmoins selon certaines conditions exceptionnelles et après accord avec le Directeur National, d'autres structures pourront être utilisées. Dans tous les cas les compétiteurs devront bénéficier d'une unité sanitaire,



- Un système de vestiaires « provisoires » et une consigne peuvent être mis en place,
- Prévoir un grand vestiaire pour l'accueil des jeunes officiels.

Infrastructures techniques

Locaux de réunion

- Un lieu pour le jury technique sur le lieu des rencontres, permettant les réunions de jury et de la commission de discipline,
- Un lieu pour le secrétariat du Championnat (équipé de prises électriques),
- Un lieu pour réunir les Jeunes Juges Arbitres et Jeunes Coaches.

Infrastructure médicale

Il convient d'informer le SAMU et les pompiers de la tenue de la compétition.

Sur site

une antenne médicale de première urgence peut être mise en alerte (Croix-Rouge/sauveteurs pompiers), sans caractère obligatoire.

B) Matériel général

Secrétariat : à disposition du Directeur de Course pendant la durée du CF (et à ajuster avec lui avant sa venue, car il peut venir avec, selon le lieu de compétition):

- Un ordinateur fixe ou portable,
- Une imprimante avec CD d'installation et cartouches d'encre,
- Une connexion internet (Filaire ou WIFI avec code),
- 1 photocopieur,
- Tableau Velléda mobile avec feutres,
- 1 paper-board avec marqueurs,
- 1 vidéo projecteur,
- 1 corne de brume (à dépression),
- 2 VHF,
- 3 livardes ou tangons pour y frapper les pavillons utilisés à terre,
- Une trousse d'urgence (pharmacie), avec les numéros utiles et indispensables à disposition,
- Une sono (mobile ou fixe), avec micro HF.

Exigences matérielles :

Sportives:

Les équipes doivent être identifiables soit :

- -par les supports (numéros dans les voiles)
- par les concurrents (dossards / lycras numérotés)

Matériels

L'organisateur doit prévoir du matériel (Voiles, Espars et outillage) nécessaire à l'entretien et aux réparations de ce qu'il met à disposition des équipes.



Planche à voile :

- 24 planches identiques (de type techno 2,93 de préférence). Il est demandé aux équipes de venir avec leurs propres gréements selon les règles édictées (Fiche sport et règlement). Le seul impératif sera de pouvoir fournir les gréements nécessaires aux « Ultramarins ».

Voile légère :

36 solitaires (Optimists et/ou Open Skiff) et 36 Doubles (catamarans et/ou monocoques) sont la formule idéale. Il est possible de disposer de 36 solitaires et deux flottes de 18 doubles. Il est encore possible de faire avec 36 solitaires et 18 doubles. Au pire nous accepterons 18 solitaires et 18 doubles.

Voile habitable:

- Une flotte d'au moins 8 bateaux (si possible monotypes) tels que : Bénéteau 7.5, First-Class 8, J70, J80, Surprise. Si l'organisation propose une flotte d'Open 5.7, il faut qu'elle soit à minima de 6 (8 étant l'idéal), en avertir le délégué technique au plus tôt dans l'année pour valider cette possibilité pour le niveau Etablissements, et il sera demandé aux équipes de la catégorie Excellence de venir avec leur propre bateau en remorque.

Sport partagé voile légère :

- Mise à disposition de 6 bateaux adaptés (Hansa 303) + gilets spécifiques. Les éléments matériels et techniques devront être adaptés au public du sport partagé (ponton d'embarquement, distance d'accès à la mise à l'eau). Pour la flotte de bateaux, contacter le délégué technique qui fera le lien avec la FFVoile.
- Un portique d'aide à l'embarquement sera prévu.
- Dans le cadre de la règle de l'alternance des rôles des élèves engagés en sport partagé, la mise à disposition d'un jeu de 12 dossards numérotés adaptés aux conditions de navigation sera nécessaire

Moyens matériels pour les jeunes juges Arbitres

- 1 salle de travail 20 à 30 places avec chaises,
- 2 tables,
- 1 sono (en option) de petite taille,
- 1 vidéo projecteur (en option aussi),
- 1 Très bonne Connexion WIFI pour plusieurs tablettes et portables.

Matériel Nautique Organisation:

- 1 bateau pour le comité de course avec maroquin, signal sonore, VHF et jeu complet de pavillons. Un matériel de relevé de vent et de cap est souhaitable. Bloc-notes et crayons,
- 1 bateau arrivée + Signal sonore et VHF. Un dictaphone peut aussi être utile. Un soutien vidéo a prouvé son efficacité, également,
- 1 bateau mouilleur avec les pavillons utiles et VHF. Un matériel de relevé de vent et de cap est souhaitable. Bloc-notes et crayons,
- 1 bateau Commission technique,
- · Gilets de sauvetage en nombre suffisant sur chaque bateau,
- 6 à 10 bouées de parcours avec mouillage,



- 8 à 10 VHF,
- Au moins 4 Bateaux jurys (semi rigide avec console et moteur d'eau moins 20CV),
- Moyens nautiques nécessaire à la rotation des équipages si elle est nécessaire,
- Mats avec Flamme Jaune marquées JURY en noir pour chaque bateau jury,
- Pavillon rouge et pavillon vert, et sifflet pour chaque bateau en voile habitable (en option).
 Prévoir des pavillons pour les Jurys (M, S, Bleu...),
- Pavillon rouge et pavillon jaune, et sifflet pour chaque bateau en voile collège et planche à voile (rouge uniquement).

Avant la compétition

15 jours ou 3 semaines avant le début du championnat, il faudrait pouvoir réunir l'équipe technique au moins sur un jour et assurer une formation de jurys à l'arbitrage semi-direct et à la gestion des jeunes arbitres. Cette formation peut se faire avec le soutien du Comité ou de la ligue.

Il faudrait à l'issue de cette formation, fournir au délégué technique la liste des embarcations prévues par postes, les noms des personnes à bord et la capacité maximale de ces bateaux à moteur. Ne pas oublier de vérifier les permis moteurs.

C) Réunion technique d'accueil

Le responsable local organise la réunion de l'ensemble des participants :

- Les enseignants d'EPS et/ou les accompagnateurs agréés des équipes
- Les Jeunes Coaches (prévoir aussi une réunion pour les jeunes coaches également)
- Le représentant de l'UNSS
- Les membres de la CMN présents sur le Championnat
- Le Délégué technique
- Le ou les représentants de la FFVoile
- Les responsables des différentes commissions du Comité d'Organisation

Moyens matériels pour cette réunion

- 1 salle de réunion pour 100 personnes
- 2 tables + chaises
- Une Connexion WIFI (avec code à disposition) pour le passage des tests JA lors de l'accueil et durant le championnat

Ordre du jour de la réunion technique

- Présentation officielle (DNA ou Délégué technique)
- Présentation générale du Championnat (Service organisateur)
- Présentation du site, (responsable local)
- Précisions logistiques (transports hébergements restauration ...), (Service organisateur)
- Présentation de l'organisation sportive et rappels réglementaires (Délégué technique)

Vérification du niveau de validation des Jeunes Juges Arbitres





La CMN en relation avec le responsable local organise l'examen des Jeunes Juges Arbitres des équipes, des Jeunes juges Arbitres du pool local (3 max) au fur et à mesure de l'arrivée des équipes. Cet examen se fait en ligne. Une connexion WIFI d'excellente qualité est nécessaire et dans la convocation rédigée par l'organisateur il est indispensable de demander aux équipes de venir avec tablette, smartphone ou PC Portable, pouvant se connecter à la WIFI.

Lors des différentes réunions de ces Jeunes Juges Arbitres

- Rappel des règles de vie et de discipline,
- Présentation générale du Championnat,
- Précisions logistiques (transports -hébergements restauration ...),
- Présentation de l'organisation sportive et rappels réglementaires,
- Vérifications des niveaux de connaissance et de compétences,
- Modalités de désignation, d'évaluation et de certification des Jeunes Juges Arbitres,
- Distribution de matériels,
- Tenue officielle d'arbitre,
- Passage du test niveau national,
- Débriefing en retour de courses,
- Saisie des résultats dans FRFG.

D)Moyens humains:

Arbitres/Jeunes arbitres

- > 2 adultes responsables sur le bateau comité
- > Au moins 6 jurys adultes avec permis fluvial/mer
- > 1 adulte sur le bateau mouilleur
- Les JA sont répartis en fonction des tests théoriques

Sécurité

- Minimum 3 adultes pouvant piloter les bateaux de sécurité
- > Une antenne médicale d'urgence en alerte et à prévenir

Commission technique

Un responsable accompagné d'un adjoint

Organisateurs

- 10 personnes
- 2 enseignants pour gérer les JA UNSS comité de course et jury (CMN), ainsi que les Jeunes Coachs
- 10 JA UNSS jeunes reporters, jeunes organisateurs, jeunes dirigeants

Les élèves des établissements proches du lieu d'organisation des rencontres UNSS doivent être au maximum intégrés à l'organisation de l'événement. Une attention particulière doit être portée à ce rôle lors des championnats de France. Traditionnellement en soutien des équipes enseignantes, le rôle de Jeune organisateur trouvera une place particulière autour de différents rôles.

Des jeunes secouristes certifiés PSC1 peuvent être sensibilisés.





Des jeunes organisateurs peuvent veiller à l'état des installations et des lieux de vie (propreté, tri des déchets, sensibilisation des participants). Constituées par l'organisateur elles peuvent être renforcées par un appel à candidature auprès des équipes participantes au championnat.

Une équipe de jeunes reporters peut être constituée pour suivre médiatiquement le championnat. La mobilisation des établissements du département ou de l'académie organisant les championnats de France permet l'émergence de projets thématiques dans les associations sportives et, par extension, dans les établissements scolaires. Gestion de site internet, rédaction d'articles, prises de vue, etc., sont autant d'éléments pris en considération par les jeunes reporters.

E) CONDITIONS HEBERGEMENT - RESTAURATION - TRANSPORT

- Quantité 150 à 300 couchages (incluant le Comité d'Organisation) et variant selon le championnat concerné
- Eviter les transports sur site
- Qualité des petits déjeuners : Adaptée à la pratique sportive
- Repas froids à privilégier pour le midi (porter une attention particulière au contenu et aux déchets)
- Privilégier des produits Durables/Equitables
- Identifier les logements accessibles, et plus spécifiquement pour PMR, selon les engagements.

BUDGET

- Un budget prévisionnel est établi par chaque organisateur.
- Prix journée 51€/personne/jour. Prévoir 52€ si les ultramarins ou corses sont présents.
- Bilan financier réalisé envoyé à la Direction Nationale dès la fin du championnat

COMMUNICATION

- Médiatisation : utiliser tous moyens pour médiatiser l'événement avant, pendant, après (pochettes, affiches, bandes sonores radio, presse locale ...)
- > Partenariat : fiche communication établi par le directeur de communication
- > Stand UNSS : il peut être monté à la volonté de l'organisateur pour vendre sur place des gadgets et tee-shirts événementiels

F) PROTOCOLE - ANIMATION

- Les trophées CF, les tee-shirts « champion de France » et médailles sont fournis par la Direction Nationale selon les podiums.
- Les maillots jeunes Juges Arbitres (vert), jeunes organisateurs (bleu), jeunes Coaches (orange) sont offerts par notre partenaire MAIF ainsi que les cadeaux.
- Attention : Les jeunes Juges Arbitres ne montent pas sur le podium et n'ont droit ni aux maillots de champion, ni aux médailles.
- Des coupes ou souvenirs locaux peuvent être attribués à titre de récompenses spécifiques.
- Dans le cas d'impossibilité de navigation (pas de vent ou trop de vent) prévoir des animations pour les jeunes et une salle pour une formation enseignants ou échanges.
- Les actions d'animation sont souhaitées, à la discrétion de l'organisateur sans toutefois entraîner de frais supplémentaires à la charge des A.S.
- Une soirée des régions est instituée pour les adultes (en mettant l'accent sur les produits alimentaires solides) et une découverte des régions peut être proposée pour les compétiteurs.
- La cérémonie protocolaire doit être préparée et exécutée avec soin et avec la participation de tous, concurrents, enseignants, responsables organisateurs, partenaires institutionnels et économiques, autant que possible à l'abri des intempéries.



- La non-présence des délégations au protocole entraîne une sanction pour l'année suivante (cf. règlement fédéral).
- Présence des 2 drapeaux (français et européens), ainsi que de l'hymne national.

Le cahier des charges dit « général » est à télécharger sur OPUSS, il est commun à tous les sports, il est indispensable de le consulter, il est le garant de la bonne organisation des championnats de France.

